

### Usure professionnelle

## Un vieillissement prématuré lié à des conditions de travail pénibles

Vous avez identifié chez plusieurs de vos salariés des problèmes évoquant une usure professionnelle prématurée. Vous souhaitez agir pour la prévenir. Le réseau Anact-Aract ainsi que les services prévention de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse ont élaboré un kit décliné en 4 étapes successives :

### 1. Lancer et structurer la démarche

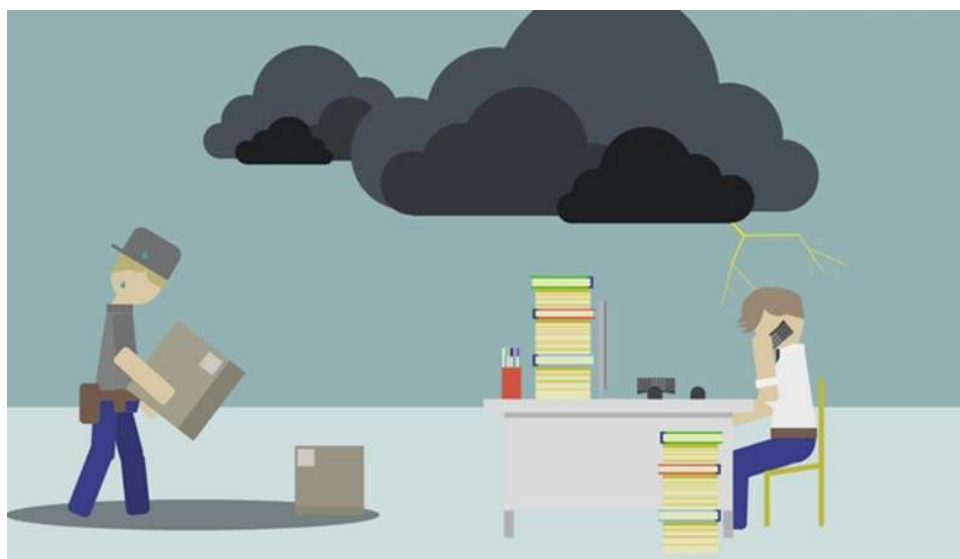
Préalable indispensable : s'assurer que les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de prévention sont réunies. En effet, prévenir l'usure professionnelle nécessite de mobiliser différents acteurs internes et externes à l'entreprise, de partager des objectifs et des attentes et d'allouer des moyens adaptés.

### 2. Repérer les symptômes de l'usure et définir les priorités

Un absentéisme anormal, une démotivation, des restrictions d'aptitudes touchant des salariés âgés, peu qualifiés et postés sont les signaux d'alerte d'une usure prématurée qui doit conduire à une analyse précise. Cette étape, si elle confirme bien le processus d'usure, justifie la mise en place d'actions de prévention pertinentes et prioritaires.

### 3. Analyser les origines de l'usure

L'analyse des causes de l'usure doit être conduite essentiellement par l'étude des **situations de travail** par les différents partenaires définis lors de la première étape.



### Kit ANACT : L'usure professionnelle. Comment agir pour l'éviter

Les fiches téléchargeables sur [www.anact.fr/services-outils](http://www.anact.fr/services-outils) :

- [Document de suivi de la démarche de prévention de l'usure](#) ;
- [Réaliser un diagnostic photo](#) ;
- [Analyser une situation de travail et identifier les facteurs d'usure](#) ;
- [Construire un plan d'action pour prévenir l'usure professionnelle](#) ;
- [Evaluer et suivre la démarche de prévention de l'usure professionnelle](#) ;

### 4. Elaborer un plan d'actions et le mettre en œuvre

L'identification des causes doit permettre de définir un plan d'actions de différentes natures et portant sur différents registres. Ces actions doivent

s'articuler avec les politiques de prévention et de gestion des ressources humaines. Enfin, des critères d'évaluation évolutifs peuvent aussi être définis afin d'étudier les effets des mesures et des actions dans le temps.

## PRESTATION de STSA : Prévention de la pénibilité, source d'usure au travail

L'usure professionnelle est un processus progressif qui peut avoir des conséquences sur la santé de vos collaborateurs et le fonctionnement de l'entreprise.

La pénibilité au travail est une de ses causes. L'équipe pluridisciplinaire de STSA est, entre autres, un partenaire essentiel pour la prévention de la pénibilité en milieu de travail : études de situations de travail estimées contraignantes ; suivi de l'état de santé, par le médecin et ses collaborateurs, des salariés exposés aux risques et vulnérables avec pour corollaire des décisions de restrictions d'aptitude ou d'inaptitude, des conseils en matière d'aménagement de postes.

N'hésitez pas à solliciter votre médecin du travail.

Pour contacter votre médecin du travail ou le service prévention retrouvez les coordonnées sur [www.stsa.fr/implantations](http://www.stsa.fr/implantations)